

RUBIS BLOC

BLOCS CONTRE
RATS BRUNS, RATS NOIRS & SOURIS
IDÉAL LIEUX HUMIDES

Présentation du produit

Type de produit	TP14 – Rodenticide
Type de formulation	Appât en bloc, prêt à l'emploi (RB)
Substance active	Difénacoum N°CAS 56073-07-5
Concentration	0,005% m/m
Amérisant	Benzoate de denatonium 10ppm

Informations réglementaires

Nom homologué N° d'AMM	RUBIS BLOC FR-2012-0031 - Professionnels de la lutte contre les rongeurs
Organismes ciblés	Rats bruns (<i>Rattus norvegicus</i>) Rats noirs (<i>Rattus rattus</i>) Souris domestiques (<i>Mus musculus</i>)
Application	Utilisation en intérieur, autour des bâtiment / en zones ouvertes extérieures, directement dans les terriers, décharge et déchetteries (rats uniquement) et dans les égouts (<i>Rattus norvegicus</i>)

Mode d'action

Le Difénacoum est un anticoagulant de deuxième génération. Les rongeurs meurent d'hémorragies internes. Les premiers symptômes apparaissent quelques heures après l'ingestion et la mort survient en moyenne 4 à 10 jours plus tard.

Conditions et doses d'emploi

Le produit doit être utilisé dans des postes d'appâtage ou des points d'appâts couverts et protégés.

Utilisation en intérieur, autour des bâtiments :

Contre les rats : 90 à 100 g de produit espacés de 5 à 10 mètres.
Contre les souris : 20 à 30 g de produit espacés de 3 à 5 mètres.

Utilisation dans les décharges extérieures, déchetteries et zones ouvertes :

Contre les rats : 90 à 100 g de produit par point d'appât espacés de 5 à 10 mètres ou directement dans les terriers.
Couvrir ou bloquer les entrées du terrier où est placé l'appât afin de réduire le risque que l'appât soit ressorti ou dispersé.

Égouts :

Contre les rats : 100 g par point d'appât.

Inspecter les postes après 2 à 3 jours (souris) et 5 à 7 jours (rats) pour vérifier que l'appât est accepté, puis une fois par semaine.
Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement.

NE PAS utiliser en APPÂTAGE PERMANENT.



Références et conditionnements

Réf. R5020 : Blocs de 30 g nus - Seau de 10 kg (Unité)
Réf. R5021 : Blocs de 30 g emballés - Seau de 10 kg (Unité)
Réf. R5022 : Blocs de 100 g avec crochet - Carton de 10 kg (Unité)

Élimination

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement ou les canalisations. Déposer les postes d'appâtage usagés en déchetterie ou tout autre centre de collecte approprié. L'emballage ayant été en contact avec le produit ne doit pas être réutilisé ni recyclé.

Précautions particulières

Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active. Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance.

Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant.

Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause. Vous avez peut être affaire à des rongeurs résistants.

Utiliser les rodenticides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

La fiche de données de sécurité est disponible gratuitement sur simple demande à l'adresse suivante : fds@lodi.fr

Les postes d'appâtage contenant **RUBIS BLOC** doivent être étiquetés avec les informations suivantes :

Nom du produit :	
<input type="text"/>	
Substance active :	Ne pas déplacer, ni ouvrir.
Difénacoum	<input type="checkbox"/> Contient un rodenticide.
Bromadiolone	<input type="checkbox"/> Antidote : Vitamine K1
Brodifacoum	<input type="checkbox"/> En cas d'incident, contacter un centre antipoison.
Autre	N°ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59
<input type="text"/>	